

PUBLICOLOR

entreprises de peintures industrielles et de décoration en

publicité

S.C.P.R.L.

Vu et vérifié et porté en
au L.C. N° 13 du 10-3-61
Le Comptable Territorial

SOCOBANQUE 4116

B.C.B. 648630

R. C. USA 12.747

21, AVENUE DU COMMERCE

B. P.

899

TÉL.

2755

2598

Usumbura, le 13/12/60

FACTURE N° 4702

CASH

RUHENGRI

Doit



2 Finithing red Rylad
 1L Super bleu ciel

295,-

590,-

150,-

740,-

Pour réception conforme
 Livré le 13-12-60
 le 13-12-60
 le 10-3-61
 (Fonctionnaire) D.C.T. W.M.
 (N°) en tige MKD
 (Signature) *[Signature]*

Pour vérification, approbation et distribution à
 charge de l'art. 9109133 82 05961
 Engagement n° 37 du 13-12-60

RU HENGRI, le 10-3-61

Le sous-Gestor des crédits
 L'Administrateur

M. DIERCKX de CASTERLE.

Pour acquit
M. de Paepe
le 28/12/60

Certifié sincère et véritable et

arrêté à la somme de SEPT CENT QUARANTE FRANCS

M. de Paepe

CONDITIONS DE PAIEMENT

- 1) Nos factures sont payables au comptant dès leur réception. En cas de non paiement de la facture dès sa présentation nous nous réservons le droit d'arrêter immédiatement tous les travaux en cours sans mise en demeure préalable et sans que le débiteur ne puisse faire valoir aucune réclamation au sujet de l'arrêt des travaux.
- 2) Outre les dispositions précitées, toute facture non payée à son échéance portera de plein droit des intérêts de 9 % l'an. En cas de recouvrement par voie judiciaire, le montant de nos factures sera en outre majoré de 10 % pour frais de contentieux.
- 3) Passé le délai de huitaine, nos factures seront considérées comme acceptées sans réserves par le débiteur.
- 4) Nous nous réservons le droit d'admettre ou non des effets de commerce, ou billets à ordre acceptés à échéance maximum de 60 jours. En cas de non paiement d'un effet ou billet accepté, tous les autres effets ou billets en circulation, deviendront immédiatement exigibles.
- 5) Pour tous litiges, les tribunaux d'Usumbura seront seuls compétents.